

Chasné vous intéresse

Bulletin d'information
de votre commune
www.chasnesurillet.fr



Informations communales

3-7

- Edito
- CCAS : Resto du cœur
- Médiathèque
- Sécurité routière
- Collecte de téléphones usagés
- Breizh bocage avec Eau et Villaine
- L'ARS vous Informa
- La gendarmerie vous informe

Informations intercommunales

7

- Valcobreizh vous informe

Informations associatives

7-8

- CHEN : Appel aux bénévoles
- Chasné en lumière : Animations et marché de Noël

L'agenda de Chasné

Conseil municipal Lundi 5 décembre 2022	Médiathèque Samedi 3 décembre, à 15h et à 16h30, spectacle « Wang-Fô »	Chasné en lumière Samedi 10 et dimanche 11 décembre 2022
--	---	---

Bulletin d'information bimestrielle de la commune de Chasné sur Illet (35250).

Directeur de publication : M. le Maire, Benoît MICHOT.

Conception / Réalisation : service et commission communication.

Impression : imprimé par la commune de Chasné sur Illet.

Crédits photos : commune de Chasné sur Illet et Liffré Cormier communauté

Tirage : 700 exemplaires sur papier 80g Ecolabel.

Journal distribué gratuitement par la commune.

• Edito

Chères Chasnéennes et Chasnéens,

Je souhaitais partager avec vous les dates de lancement des travaux à venir sur notre commune de Chasné sur Illet.

A commencer par l'aménagement de l'ancienne cantine et des salles périscolaires du site de la Choinette. Les entreprises étant prêtes plus tôt que prévu, le lancement des travaux va débuter début décembre pour une durée estimée de 3 mois.

Les travaux entraînent de décentraliser l'accueil des enfants dans la petite salle des Moissons et dans la salle intercommunale pouvant engendrer des désagréments tout en gardant à l'esprit que les enfants seront accueillis dans de meilleures conditions. Cette nouvelle organisation, le temps des travaux, a nécessité de la part des acteurs de la commune (entreprises, associations, agents et élus) des compromis sur l'utilisation des locaux communaux afin de permettre la bonne tenue des différents services et actions à la population.

A la suite, vous verrez dès mi-janvier 2023, le début des travaux de la première tranche de la route départementale 106, pour une période d'environ 6 mois. Les travaux se feront rue de la Forêt, entre l'intersection de la rue du Grand Clos jusqu'à la sortie du bourg en direction de Liffré jusqu'à la route des Petits Champs.

La zone de vie du chantier sera située au niveau du parking du terrain de football. Aussi, j'invite les usagers des terrains à stationner rue du grand clos. A l'approche des fêtes de fin d'année, nous aurons le plaisir de vous retrouver lors du traditionnel marché de Noël ainsi qu'aux nombreuses animations proposées tout au long du week-end du 10 décembre pour les petits mais aussi pour les grands.

J'en profite pour vous souhaiter à vous et vos familles de bonnes fêtes de fin d'année 2022.

Benoit MICHOT
Maire de Chasné sur Illet



• CCAS : Resto du coeur

Pour la campagne d'hiver 2022, le centre de Liffré - 52 avenue de la Forêt- sera ouvert du :



Jeudi 24 novembre 2022 au 16 mars 2023

**les jeudis de 13h15 à 16h30
pour l'accueil et la distribution alimentaire.**

Inscription à partir du jeudi 10 novembre 2022 pendant la distribution.

N° de téléphone du centre : 02 99 68 41 80 (aux heures d'ouverture)

Adresse email : ad35.liffre@restosducoeur.org

• Médiathèque



Les animations de la médiathèque

Le **club de lecture adulte** aura lieu le **jeudi 1er décembre à 20 h** à la médiathèque. Le thème sera le « roman historique ».

Samedi 3 décembre, à 15h et à 16h30, la compagnie Artamuse présentera le **spectacle « Wang-Fô »**. A destination des enfants de 5 à 10 ans, sur réservation auprès de la médiathèque.

Et enfin, venez partager un moment de complicité et de créativité avec votre enfant lors d'un **atelier de peinture sur verre** le **mardi 20 décembre** de **14h30 à 16h30** sur inscription auprès de la médiathèque.

Pendant les vacances de Noël, la médiathèque sera fermée du 24 au 31 décembre 2022.

Pour réserver mediatheque@chasnesurillet.fr ou 07 87 19 99 54

• Sécurité Routière

En ce temps automnal où les jours raccourcissent, travailleurs, collégiens, lycéens et toutes autres personnes prenant le bus, pensez à utiliser un vêtement réfléchissant pour améliorer votre sécurité et votre visibilité sur les bords de route.

Si vous ne disposez pas de cet outil de prévention, la Région Bretagne vous en fournit un gratuitement sur simple demande : <https://form.typeform.com/to/bKeGHiWj>

• Collecte de téléphones usagés

Si vous aussi vous avez des téléphones dormants au fond de vos tiroirs, vous pouvez, dès à présent, les déposer en mairie. Ainsi vous participerez à une opération internationale de recyclage, en partenariat avec Emmaüs international.

Les profits des ventes de téléphones reconditionnés, métaux rares, reversés à Emmaüs seront redistribués à plusieurs pays d'Afrique, afin de créer d'autres collectes de mobiles et poursuivre le cycle vertueux de l'économie circulaire.



• Breizh bocage avec Eaux et Vilaine

Le programme Breizh Bocage entame dès maintenant sa nouvelle campagne pour l'hiver 2023-2024 sur le territoire de la commune. Il s'agit d'un programme visant à restaurer ou planter des haies bocagères et des talus pour répondre aux multiples enjeux actuels notamment améliorer la qualité de l'eau, lutter contre l'érosion des sols, protéger les cultures et le bétail des aléas climatiques, favoriser la biodiversité ou de fournir du bois-énergie ou du bois d'œuvre.

Ce programme s'adresse en priorité aux exploitants agricoles mais aussi aux collectivités et propriétaires fonciers volontaires pour réaliser des aménagements bocagers sur leurs parcelles agricoles. Animé par Eaux & Vilaine, ce programme est financé par des fonds européens (FEADER), l'Agence de l'eau Loire-Bretagne, le Conseil Régional de Bretagne, le Département d'Ille-et-Vilaine et l'EPTB Eaux & Vilaine. Toute la partie réalisation de talus et plantation est prise en charge, seuls les travaux de préparation du sol sont à la charge de l'exploitant.

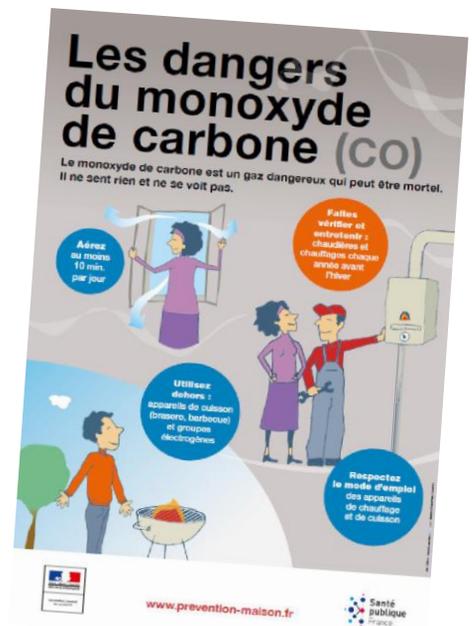
Si vous souhaitez plus de renseignements sur ce programme ou si vous êtes intéressé par un diagnostic bocager de vos parcelles en vue de travaux d'aménagements bocagers, vous pouvez contacter l'animatrice bocage Camille LEMBLÉ par mail à camille.lemble@eaux-et-vilaine.bzh ou au 06 03 33 85 02.

• L'ARS vous informe

En période hivernale, l'actualité est marquée chaque année par la survenue de situations dramatiques liées aux **intoxications au monoxyde de carbone (CO)**, lourdes de conséquences pour la santé des personnes.

En cas de suspicion d'une intoxication au monoxyde de carbone (maux de tête, nausées, vomissements...), les **consignes de bonne conduite** sont les suivantes :

- Aérer immédiatement les locaux en ouvrant portes et fenêtres ;
- Arrêter les appareils de combustion si possible ;
- Faire évacuer les lieux ;
- Appeler les secours (112, 18 ou 15) ;
- Ne réintégrer les locaux qu'après l'avis d'un professionnel.



• La gendarmerie vous informe

La tournée des ventes de calendriers pour l'année 2022 a commencé en France. La vente de calendriers en porte-à-porte n'est pas une vente réglementée, mais un usage. Si des pompiers, facteurs ou agents de collecte d'ordures ont la tradition de présenter des calendriers à la vente, des individus malveillants profitent de la situation et se présentent aussi auprès des particuliers avec ce motif. Mais la réalité est toute autre.

Nous pouvons vous rappeler quelques règles simples :

- ne pas laisser entrer un inconnu à l'intérieur de votre domicile. Si les vendeurs sont deux, il vaut mieux être sur ses gardes : souvent une personne détourne l'attention pendant que l'autre peut par exemple commettre un vol ;
- demander au vendeur sa carte professionnelle ;
- un récépissé doit vous être remis indiquant le nom et la somme remise ;
- vérifier que le logo officiel de l'institution figure sur le calendrier ;
- ne pas hésiter à alerter les personnes âgées ou isolées de votre entourage de ce genre de démarchage ;
- signaler tout comportement suspect ou insistant en composant le 17 ou le 112.

Les gendarmes des brigades de gendarmerie proches de votre domicile sont à votre écoute et présents au quotidien. Vous pouvez solliciter l'adhésion au dispositif tranquillité seniors. N'hésitez pas à leur faire part des situations qui vous semblent inhabituelles. Ils sont là pour vous écouter, vous conseiller et vous aider. Disponible gratuitement sur les plateformes de téléchargement d'applications habituelles et sur l'ensemble des téléphones, l'application « Ma Sécurité » permet d'accompagner l'utilisateur vers la solution la plus adaptée à ses besoins. Elle offre une nouvelle possibilité d'être assisté par un gendarme ou un policier, à toute heure de la journée.

On y trouve :

- les services de pré-plainte et de signalement en ligne
- l'accès aux plateformes de démarches administratives en ligne
- l'ensemble des numéros d'urgence
- les actualités et notifications locales de sécurité
- un service de tchat 24h/24 et 7j/7 avec un gendarme ou un policier, directement dans l'application
- des conseils de sécurité et de prévention suivant les thématiques intéressant l'utilisateur
- une cartographie des points d'accueil, des commissariats et des brigades de gendarmerie à proximité, ainsi que leurs coordonnées et horaires d'ouverture

L'application « **Ma Sécurité** » apporte des réponses concrètes, facilite les échanges avec la gendarmerie et la police. Elle donne la possibilité d'alerter plus rapidement les forces de sécurité à proximité.

<https://www.gendarmerie.interieur.gouv.fr/zooms/lancement-de-l-application-ma-securite>

- **VALCOBREIZH vous informe**

ATTENTION

aux démarchages frauduleux à domicile

Soyez vigilants

Le Smictom Valcobreizh alerte les habitants concernant des pratiques de démarchage frauduleuses sur le territoire.

Des personnes malveillantes se font passer pour des agents de collecte et réclament de l'argent sous prétexte de vente de calendrier ou de changement de bac.

Pour rappel, le Smictom Valcobreizh ne demande pas de paiement en porte-à-porte et ne vend pas de calendrier.

Si vous croisez des personnes suspectes, ne leur ouvrez pas et contactez la gendarmerie.



Accueil physique :
Du lundi au vendredi : 9h-12h et 13h30-17h
(sauf le jeudi après-midi)

Accueil téléphonique :
Du lundi au vendredi : 9h-12h et 13h30-17h
(sauf le mardi après-midi et le jeudi après-midi)

1 La Lande - CS 50005 - 35190 TINTÉVAL
02 99 08 03 75 / www.valcobreizh.fr

Accueil de proximité (nouveaux horaires / rentrée 2022) :
à Melesse : le mercredi de 9h à 12h30 (semaines impaires) / à Liffré : le vendredi de 9h à 12h15 et de 13h30 à 17h

- **CHEN : Appel aux bénévoles**



Les poulettes du bourg : un projet collectif.

Depuis sa création, les familles qui s'occupent de nos poulettes tournent en fonction des projets et disponibilités de chacun.e. En cette fin d'année, deux places se libèrent pour deux nouvelles familles qui souhaiteraient participer au projet.

Les Poulettes du bourg cherchent donc deux familles pour s'occuper d'elles le mercredi ou le samedi

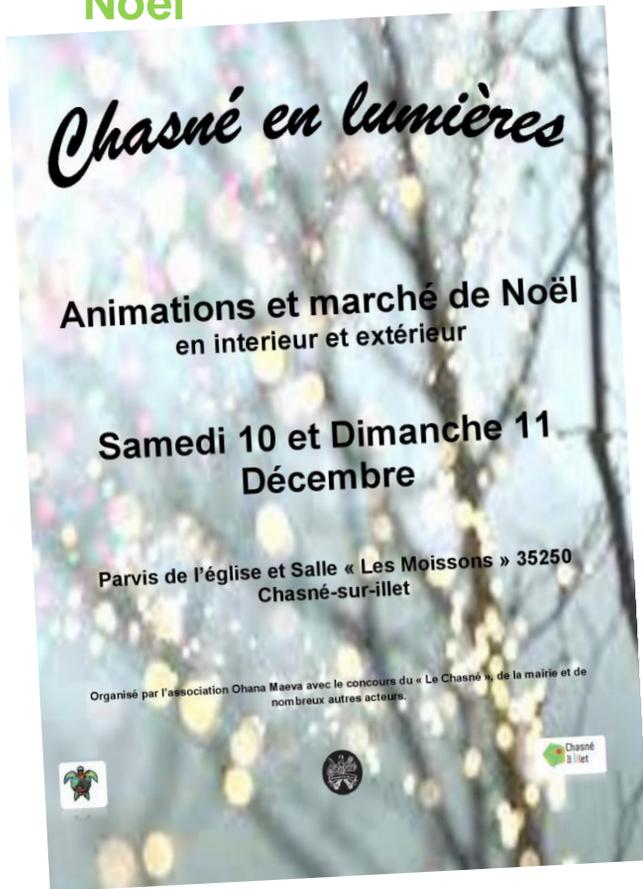
- les nourrir, nettoyer le poulailler et bien sûr récolter les œufs pour sa petite famille et ce, un jour par semaine (mercredi ou samedi au choix).

Si vous êtes intéressé.e.s, merci de m'envoyer un mail :

beatrice.hachet@gmail.com ou me joindre au 06 78 96 39 00.

Je me ferais un plaisir de vous donner toutes les informations concernant le fonctionnement des Poulette du bourg.

• **Chasné en Lumière : Animations et Marché de Noël**



Le samedi 10 Décembre :

14h Concours de cuisine de Noël

17h30 distribution vente des lampions

18h-18h45 Parade de Noël

19h-19h30 Lecture de contes de Noël

A partir de 19h30 Tartiflette sur place ou à emporter.

Animation avec groupe de musique pour repas sur place ou à emporter sur réservation.

Dimanche 11 Décembre :

Marché de Noël à partir de 10h.

Nombreuses animations prévues :

Défilé des motards de l'Illet

Lecture de contes de Noël

Balades en poney et calèche avec le Père Noël

Démonstration de danses tahitiennes et Danses orientales

Tombola de Noël



Horaires d'ouverture de la mairie :

Lundi : 13h30 – 18h00

Mardi / Jeudi / Vendredi : 9h00 – 12h30

Mercredi : 9h00 – 12h30 / 14h00 – 17h00

Samedi (semaines paires) : 9h00 – 12h00



02.99.55.22.79

mairie@chasnesurillet.fr
www.chasnesurillet.fr